



Marcilly en Gault

Bulletin Municipal

JUILLET 2023

FOOT FEMININ



BRAVO LES FILLES !



LE BULLETIN TOUT EN COULEURS EST SUR LE SITE

<https://www.marcilly-en-gault.fr>

LE MOT DU MAIRE.....P-3

LA VIE COMMUNALE.....P-4 à 11

Conseil municipal du 14 avril 2023

Conseil municipal du 10 mai 2023

Conseil municipal du 9 juin 2023

Conseil municipal du 14 juin 2023

Vive la nature

Quelle eau buvons nous?

Commémoration du 8 mai 1945

Souvenir du 18 juin 1940

VIE SCOLAIRE.....P-11 à 12

Le jardin collaboratif au City stade

Les transports scolaires

VIE ASSOCIATIVE.....P-13 à 18

Les associations

La randonnée d'été

Week-end musical à Marcilly

Vie et Santé

Foire de Marcilly

3^{ème} tournoi féminin d'échecs du Loir et Cher à Marcilly

Foot féminin à Marcilly

Lectures partagées chez Tiphaine

INTERCOMMUNALITÉ.....P-19

De quoi parle t-on ?

DIVERS.....P-19

Les amis du bricolage

QUI FAIT QUOI À MARCILLY?.....P-20

ÉTAT CIVIL.....P-21

AGENDA.....P-21

CIVISME.....P-21

CONTACTS UTILES.....P-22

FESTIVITÉS DU 14 JUILLET.....P-23

AU FIL DES BULLETIN.....P-24

INVESTISSEMENT DANS DU NOUVEAU MATÉRIEL COMMUNAL



Les agents de la commune ont réceptionné
le nouveau tracteur tondeuse/broyeuse

PREMIÈRE TRANCHE DE TRAVAUX DE L'ÉGLISE



D'un week-end musical à une semaine sans téléphone

J'avais pensé consacrer cet éditorial au merveilleux moment passé dans notre village à l'occasion de la prestation du Réveil de Marcilly et de ses invités – la société musicale de Neung et la chorale Chanterelle de Salbris- soirée enjouée animée par des artistes locaux dans la salle des fêtes et, le lendemain, à l'intérieur de notre église en tenue de chantier, un concert de musique classique- un quintet à cordes accompagné par deux sopranes- proposé par l'AREM, association dont le but est de recueillir des dons pour abonder les fonds nécessaires au financement des travaux de restauration de notre patrimoine communal : un régal pour les nombreux mélomanes et les néophytes présents.

C'est un grand plaisir d'assister à la représentation des talents divers et variés des artistes musiciens qui nous entraînent loin des soucis de la vie courante.

En effet, nous, habitants de Marcilly, avons eu, une fois de plus, une semaine d'occultation des communications téléphoniques sans aucune information de la part des opérateurs qui ne peuvent ignorer l'importance de ce moyen : commerce, télétravail, soins aux personnes, ... les zones rurales ont les mêmes besoins que les villes et concentrations urbaines. Une panne peut toujours intervenir cela n'empêche pas d'avertir et d'expliquer la situation. Votre maire souhaiterait, et le demande avec insistance aux opérateurs, être informé en priorité afin de pouvoir répercuter vers vous tous.

Ce n'est pas encore rentré dans les habitudes !

Et cela ne fait que générer du mécontentement, des tensions, des invectives et de la discorde ; nous sommes bien loin des concerts qui détendent et adoucissent les mœurs.

Votre Maire,
Agnès Thibault



CONSEIL MUNICIPAL DU 14 avril 2023

Membres présents : 14

Agnès THIBAUT, Jean-Pierre AMOUREUX, Charlene BODARD, Patricia CORDIER, Thibault DAPREMONT, Régis DEXANT, Gaëlle FORNETTE, Sébastien GAY, Bruno GROSSI, Patricia IBANEZ, Annie MANDION, Aline MOLLER-GRASSER, Pascal ROUSSEL, Francis RINGOT.

Absente excusée :

Valérie de SARIAC – a donné son pouvoir à Bruno GROSSI

Madame le Maire ouvre la séance à 18h et confie le secrétariat de séance à Aline MOLLER-GRASSER

Ordre du jour :

Approbation du compte-rendu

- **COMMUNE :**

Budget 2023

Taux d'imposition

- **EAU ET ASSAINISSEMENT :**

Rapport

Budget eau et assainissement 2023

Prix de l'eau

- **SIVOS :**

Echéancier pour les versements des participations communales 2023

- **CANTINE :**

Reconduction du marché API ?

- **POINT SUR LES TRAVAUX DE L'EGLISE ET DE LA ROUTE DE SALBRIS**

- **QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES**

En préambule, Madame le Maire aborde les 2 points suivants : organisation des élections sénatoriales et festivités des 14/15 juillet 2023.

- ♦ L'élection des grands électeurs (3 pour Marcilly) devra avoir lieu impérativement le 9 juin 2023 (Conseil municipal fixé à 18h ce jour-là), les sénatoriales étant prévues le 24 septembre 2023 à Blois.
- ♦ Confirmation du vin d'honneur, du repas et du feu d'artifices le 15 juillet, sous réserve des contraintes météorologiques et de l'équipe de conseillers disponibles en renfort du Réveil de Marcilly. Des jeux pourront être prévus au city stade ultérieurement.

COMPTE RENDU DU CONSEIL DU 3 MARS 2023 : adoption à l'unanimité

COMMUNE

Budget 2023 : la commission finances du 23 février 2023 avait déjà permis d'analyser poste par poste l'évolution des dépenses et des recettes. La finalisation du document budgétaire présentée sous forme de power-point a permis de répondre aux questions des conseillers et de préciser notamment que la commune bénéficie du « bouclier tarifaire » en matière d'énergie. A noter le virement à la section d'investissement d'un montant de 65 472,41 €. Les travaux de restauration de l'église



y sont inscrits pour 340 274,14 € et ceux de sécurité de la route de Salbris pour 207 128 €. Le budget de l'exercice 2023, arrêté à la somme de 1 270 020.20 € (611 707, 41 € en fonctionnement et de 658 312,79 € en investissement), est voté à l'unanimité.

Taux d'imposition : si l'assiette déterminée par l'Etat augmente, le taux fixé par la commune demeure inchangé.

EAU ET ASSAINISSEMENT

Rapport : les résultats de l'étude patrimoniale montrent que, si le réseau (63 km) est globalement en état satisfaisant, l'anticipation du vieillissement du patrimoine constitué depuis les années 1965 va déclencher un plan de remise à niveau destiné à changer les sections les plus anciennes ; ce programme sera établi avec les services du département et ceux de l'agence de l'eau.

Budget 2023 (et prix de l'eau) : élaboré avec le souci de retrouver enfin l'équilibre après plusieurs années d'efforts et de préparer dans de bonnes conditions le transfert de la compétence à la communauté de communes en 2026, la nécessité s'est imposée d'**augmenter l'ensemble des tarifs** (charges fixes et charges variables) de 20%. Après discussion sur diverses hypothèses reprenant en compte d'éventuels seuils ou la composition des foyers, le conseil se résout à voter à l'unanimité cette augmentation uniforme de 20% qui prendra effet à compter du 1er juillet 2023. Le budget de l'exercice 2023, arrêté à la somme de 346 275.60 € (178 409,72 € en fonctionnement et 167 865,88 € en investissement) est voté à l'unanimité.

SIVOS :

les versements des participations communales 2023 au budget du SIVOS s'élèvent à 27 464,50 € en avril et 27 464,50 € en septembre. Adoption à l'unanimité.

CANTINE :

le marché conclu l'an dernier avec la société de restauration API prévoyait, compte tenu de l'incertitude du contexte inflationniste, une reconduction expresse le cas échéant. Contactée, la société ne peut prendre d'engagement à ce jour, prévoit sans doute une augmentation entre 6 et 10% pour la rentrée. En tout état de cause la prestation est satisfaisante et les montants demeurent dans le cadre d'un marché à procédure adaptée. A suivre.

POINT SUR LES TRAVAUX :

Eglise : diagnostic de la charpente en cours ; remboursement à l'église de l'électricité consommée par le chantier ; délibération autorisant le transfert des objets religieux au musée de Blois.

Sécurité route de Salbris : fin des travaux en cours.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES :

Gîte de groupe communal : Trophée 2023 octroyé par les Gîtes de France à la commune de Marcilly au vu des retours exprimés par les usagers. Félicitations aux secrétaires, Virginie et Aurélie, pour leur investissement : non seulement la qualité de l'hébergement est reconnue, mais l'analyse financière montre un apport non négligeable au budget de la commune.

Association « les enfants marcigaultais » : il apparaît que depuis le « Festidrone » en 2019, plus aucune activité n'a été relevée de la part de l'association. A la suite du regroupement des écoles (RPI) il serait opportun qu'elle fusionne avec l'amicale du RPI ou, qu'avec le solde en caisse, elle renouvelle certains équipements à l'école Saint Exupéry. Contact sera pris dans ce but avec le Président et les anciens membres de l'association.

Tonte différenciée : le choix de l'essai portera sur un espace du côté de l'étang communal.

Jardin au city stade : entretien et maintenance

Foot féminin : la toute nouvelle équipe de Marcilly a disputé (et perdu) son 1^{er} match à Vouzon 3 à 1 face à une équipe ancienne de 14 ans ! Cela n'empêche pas les nouvelles adhésions !

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h15.



CONSEIL MUNICIPAL DU 10 mai 2023

Membres présents : 13

Agnès THIBAUT, Jean-Pierre AMOUREUX, Charlene BODARD, Patricia CORDIER, Thibault DAPREMONT, Régis DEXANT, Gaëlle FORNETTE, Sébastien GAY, Patricia IBANEZ, Aline MOLLER-GRASSER, Francis RINGOT, Pascal ROUSSEL, Valérie de SARIAC.

Absents excusés :

Annie MANDION

Bruno GROSSI – a donné son pouvoir à Valérie de SARIAC –

Madame le Maire ouvre la séance à 18h30 et confie le secrétariat de séance à Aline MOLLER-GRASSER

Ordre du jour :

Désignation d'un référent déontologie

Décision modificative

Passage à la nomenclature M57

Organisation du 14 juillet

Subventions diverses

Questions et informations diverses

REFERENT DEONTOLOGIE :

le choix de Bernard ORBLIN décidé lors du 1^{er} conseil de la mandature est confirmé.

DECISION MODIFICATIVE au budget 2023 :

emprunt relais pour les travaux de l'église à hauteur de 210 000 € et intérêts pour 2 550 € : ne modifie en rien l'équilibre du budget. Unanimité.

PASSAGE A LA NOMENCLATURE M57 (comptabilité publique):

l'option 2023 n'ayant pu avoir lieu, s'impose maintenant l'obligation 2024. Unanimité.

ORGANISATION DU 14 JUILLET :

confirmation du feu d'artifice le samedi **15** juillet et organisation du repas par le Réveil de Marcilly ; compte tenu de la très faible fréquentation des jeux organisés l'an dernier, il est décidé de ne rien envisager cette année.

SUBVENTIONS DIVERSES :

Réveil de Marcilly	700 €
Millancyclisme 1 ^{er} juillet (Vernou – Loreux par la route de Neung-passage à Marcilly 14h)	50 cts par habitant
Refuge animalier de Salbris	90 cts par habitant
Gardiennage église	125 €
Fondation du Patrimoine	200 €
GIDEC *	37 €
Agence Technique Départementale de Blois	1 € par habitant
GRAHS ** Sologne	50 €

Votées à la majorité

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES :

-Foire de Marcilly : la Foire est reconduite le 1^{er} week-end de septembre 2023. Le Président de la Foire n'a toutefois pas encore pris contact avec Mme le Maire : celle-ci souhaite le rencontrer maintenant rapidement pour effectuer les mises au point nécessaires.

-Travaux de l'église : le diagnostic de la charpente posé, les travaux vont redémarrer.



- Rte de Salbris** : la réception devrait avoir lieu dans 15 jours ; reste la question des plantations à régler.
- Prochains conseils** : 9 juin 18h élection des grands électeurs
14 juin 19h : PADD (projet d'aménagement et de développement durable)
- Réactivation du PCS** (plan communal de sauvegarde) à la suite de la circulaire de M. le Préfet.
- Demande de rénovation** des portes des vestiaires du foot.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h

**GIDEC : groupement intercommunal de défense contre les ennemis des cultures de Sologne*

***GRAHS : groupe de recherches archéologiques et historiques de Sologne*

CONSEIL MUNICIPAL DU 9 juin 2023

Membres présents : 11

Agnès THIBAUT, Charlène BODARD, Régis DEXANT, Gaëlle FORNETTE, Bruno GROSSI, Patricia IBANEZ, Annie MANDION, Aline MOLLER-GRASSER, Francis RINGOT, Pascal ROUSSEL, Valérie de SARIAC.

Absents excusés :

*Jean- Pierre AMOUREUX – a donné son pouvoir à Agnès THIBAUT
Patricia CORDIER – a donné son pouvoir à Aline MOLLER-GRASSER
Thibault DAPREMONT – a donné son pouvoir à Annie MANDION
Sébastien GAY – a donné son pouvoir à Gaëlle FORNETTE*

Madame le Maire ouvre la séance à 18h, préside le bureau des élections et confie le secrétariat de séance à Virginie DUPRAY.

Ordre du jour : ELECTIONS SENATORIALES Désignation des délégués et des suppléants

Après avoir constitué le bureau électoral comprenant les deux conseillers municipaux présents les plus âgés (Aline MOLLER-GRASSER et Régis DEXANT), et les deux conseillers municipaux les plus jeunes (Charlène BODARD et Gaëlle FORNETTE), Madame le Maire rappelle qu'en sa qualité de Conseillère départementale, elle figure comme déléguée de droit et indique que le conseil municipal dont l'effectif est de 15 conseillers, doit élire 3 délégués titulaires et 3 délégués suppléants

Elle procède à l'annonce des candidatures connues pour les postes de titulaires :

Jean-Pierre AMOUREUX, Aline MOLLER-GRASSER, Régis DEXANT.

Bruno GROSSI se déclare candidat en séance, possibilité ouverte selon les textes en vigueur.

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a déposé dans l'urne l'enveloppe contenant le ou les bulletins choisis. Les quatre conseillers disposant d'un pouvoir ont, à la suite, procédé au vote.

Le dépouillement a donné les résultats suivants :

Aline MOLLER-GRASSER : 14 suffrages obtenus

Jean-Pierre AMOUREUX : 11 suffrages obtenus

Bruno GROSSI : 11 suffrages obtenus

Régis DEXANT : 9 suffrages obtenus

Sont déclarés délégués élus : A.MOLLER-GRASSER, J.P AMOUREUX et B. GROSSI.

Mme le Maire procède ensuite à l'annonce des candidatures pour les postes de suppléants :

Valérie de SARIAC, Annie MANDION, Gaëlle FORNETTE.



Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a déposé dans l'urne l'enveloppe contenant le ou les bulletins choisis. Les quatre conseillers disposant d'un pouvoir, ont à la suite, procédé au vote.

Le dépouillement a donné les résultats suivants :

Valérie de SARIAC : 14 suffrages obtenus

Annie MANDION : 15 suffrages obtenus

Gaëlle FORNETTE : 12 suffrages obtenus

Sont déclarées suppléantes élues : A.MANDION, V. de SARIAC, G.FORNETTE.

Le procès-verbal de clôture ayant été signé par le Maire, les autres membres du bureau et la secrétaire, la séance est levée à 19h45.

CONSEIL MUNICIPAL DU 14 juin 2023

Membres présents : 12

Agnès THIBAUT, Jean-Pierre AMOUREUX, Charlene BODARD, Thibault DAPREMONT, Gaëlle FORNETTE, Bruno GROSSI, Patricia IBANEZ, Annie MANDION, Aline MOLLER-GRASSER, Francis RINGOT, Pascal ROUSSEL, Valérie de SARIAC.

Absents excusés :

Patricia CORDIER – a donné son pouvoir à Aline MOLLER-GRASSER

Régis DEXANT – a donné son pouvoir à Gaëlle FORNETTE

Absent : Sébastien GAY

Madame le Maire ouvre la séance à 19h et confie le secrétariat de séance à Aline MOLLER-GRASSER.

Ordre du jour :

- Pouvoir de police de la publicité
- Tarif cantine
- Reprise de compétence accueil périscolaire le matin et le soir : tarif
- Présentation du Projet d'Aménagement de Développement Durable
- Avenant église
- Questions et informations diverses
-

PV DES CONSEILS DU 10 MAI ET DU 9 JUIN : approuvés à l'unanimité

POUVOIR DE POLICE DE LA PUBLICITÉ (pour manifestations diverses) :

Devrait être transféré à la Communauté de communes au 1^{er} janvier 2024 sauf délibération contraire de la commune. Examen reporté à un prochain conseil.

TARIF CANTINE :

Après négociation avec l'entreprise API, la hausse des prix applicable à compter du 1^{er} septembre 2023 a été ramenée de 13 à 9.5 %. Sur cette base, la commune reconduit le contrat avec l'entreprise API et, les 4 communes du RPI tombées d'accord pour répercuter cette hausse sur le tarif demandé aux familles, l'on passe de 3.50 € à 3.80 €. Voté à l'unanimité.

REPRISE DE COMPÉTENCE ACCUEIL PÉRISCOLAIRE LE MATIN ET LE SOIR :

Suite à la décision de « mise en sommeil » de l'association Familles Rurales de Marcilly en Gault prise lors de l'assemblée générale du 25 mai dernier, le Conseil Municipal vote à l'unanimité le principe de la gestion en direct du périscolaire le matin et le soir.

Ces nouvelles modalités se sont avérées nécessaires pour des raisons financières, tant du point de vue



de l'association, que de celui de la mairie qui, outre la mise à disposition des locaux, depuis 2019, en a assumé la charge de fonctionnement à hauteur de 54 000 €, déduction faite des remboursements de Familles Rurales pour le personnel. Il en résulte la mise en place des tarifs suivants : 2 € le matin, 2 € le soir, 3 € pour le matin et le soir, 1 € dans le cas de fratries pour les enfants qui ne prennent pas le car mais sont tributaires de l'horaire de l'enfant qui le prend. Voté à l'unanimité.

Le choix d'une gestion informatisée de ce service nouveau nécessite de souscrire un contrat avec la société SEGILOG. Voté à l'unanimité.

PRÉSENTATION DU PADD :

La discussion s'établit à partir du document transmis avec la convocation au conseil et porte dans un premier temps sur la nature et les limites du « débat » dont il doit faire l'objet en conseil municipal avant d'être à l'ordre du jour du conseil communautaire.

2 présentations complémentaires sont mises à disposition des conseillers : la 1^{ère} rappelant la hiérarchie des documents d'urbanisme en fonction du territoire concerné (SRADDET pour la région, SCoT pour le Pays de Grande Sologne, PLUi pour la communauté de communes) pour aboutir au Projet d'Aménagement et de Développement Durable à l'ordre du jour du conseil municipal ; la seconde décrivant la structure de ce projet pour une vision du territoire de la Sologne des Etangs à l'horizon 2035. Les objectifs de modération de consommation de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain ont suscité de nombreuses interventions. Le sujet du bois-énergie a fait l'objet d'interrogations et bien d'autres encore, au point que Mme le Maire, soucieuse de la diffusion d'une parfaite information, se propose d'organiser prochainement une réunion avec la personne-ressource de la communauté de communes.

AVENANT ÉGLISE :

Celui-ci d'un montant de 27 132 € HT a été – selon l'architecte- « rendu nécessaire par les déformations trop importantes des versants de couverture. S'agissant d'une couverture en tuiles plates de pays, on tolère des mouvements afin que la toiture « chante ». La tuile, à l'inverse de l'ardoise, est plus souple dans sa mise en œuvre. Cependant, il s'est avéré que les déformations étaient ici trop importantes avec des déplacements de ferme vers l'intérieur et l'extérieur, mais aussi des courbes dans les deux sens sur la longueur de l'arbalétrier... il est difficile de voir et d'estimer réellement ces déformations avant découverte. Aussi cet avenant est bien lié à une découverte inopinée ». Voté à l'unanimité.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES :

- Projet de mise en place d'un atelier solidaire de réparations diverses, porté par 2 habitants de Marcilly : démarrage au 1^{er} septembre, permanences selon les besoins, test jusqu'en décembre avant création éventuelle d'une association. Avis favorable du conseil.
- Festivités du 15 juillet : sous réserve que l'on puisse tirer le feu d'artifice (météo), le Réveil de Marcilly prévoit d'organiser un repas (entrée, barbecue, fromagée - à la charge de la commune), pour 10 € et la buvette à partir de 19h.

Installation des tables et des chaises : RV pour les conseillers à 17h à l'ex-centre de secours et remise en place en fin de soirée !

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h20.

VIVE LA NATURE !

Nous sommes tous heureux que la végétation soit repartie aussi belle !

Elle peut parfois provoquer des désagréments quand, par exemple, elle déborde chez les voisins ou sur le trottoir en gênant l'utilisation.

Soyons vigilants et **dans ce cas n'hésitons pas à tailler !**



10

COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945



La commune s'est souvenue de la victoire contre le nazisme, le fascisme et le militarisme japonais, il y a de cela 78 ans, mettant fin à des atrocités sans nom dans le domaine des crimes de guerre, des crimes contre l'humanité, touchant militaires et civils.

La guerre était devenue totale et a laissé une Europe meurtrie par la barbarie, couverte de ruines.

N'OUBLIONS JAMAIS !

Ph. M

Souvenir du 18 JUIN 1940



L'appel du 18 juin a été un appel radiophonique qui dans l'atmosphère de la débâcle est passé dans un premier temps inaperçu parce qu'une grande partie de la population française était sur les routes de l'exode et que, par ailleurs, les foyers français n'avaient pas tous un poste de radio, d'où la diffusion par la suite de l'appel par voie d'affiche.

Il n'en reste pas moins que l'appel est la première manifestation d'une volonté de résistance, de résilience française face à l'invasion nazie. L'appel visait à fédérer les réactions individuelles face à la défaite, exprimait le re-

fus d'abandonner la lutte et s'opposait à la honteuse politique de renoncement et de collaboration du régime de Vichy, permettant à l'Allemagne d'exploiter économiquement notre pays dans des conditions pires que les territoires directement administrés par les nazis comme par exemple la Pologne *.

L'appel du 18 juin a été le point de départ de la constitution des FFL (Forces Françaises Libres) et des FFI (Forces Françaises de l'Intérieur. Ainsi, 5 ans plus tard, en 1945 la France se retrouvait dans le camp des vainqueurs et non dans celui des vaincus

* « La France de Vichy » Robert O. PAXTON

Ph. M

LA VIE SCOLAIRE

LE JARDIN COLLABORATIF AU CITY STADE

Depuis l'année dernière, les élèves de la classe de CP CE1 CE2 se rendent plusieurs fois dans l'année au City stade afin de prendre soin de son jardin collaboratif.

Cette année, chaque enfant a semé des graines de reine marguerite, œillet d'Inde...Une fois que les graines ont germé, les enfants se sont occupés de les arroser régulièrement à l'école sous les conseils de Patricia CORDIER et Sandra HERPIN.

Nous nous sommes rendu au City stade une première fois pour désherber.



Une fois que les plants ont été assez grands, nous nous sommes rendus au City stade une seconde fois afin de les planter avec l'aide de plusieurs parents.

Notre jardin est maintenant bien fleuri mais avec les beaux (et chauds) jours qui arrivent, nous avons besoin de bénévoles pour l'arroser de temps en temps pendant les grandes vacances d'été.

Si vous vous rendez au City stade, n'hésitez pas à vous munir d'un arrosoir. Une arrivée d'eau se trouve juste à côté de notre jardin.

Les enfants et moi-même vous en remercions par avance !

La maitresse et les enfants de la classe de CP CE1 CE2



TRANSPORTS SCOLAIRES

Suite à un nouvel appel d'offres lancé en avril 2023, le prestataire Simplon a été reconduit pour organiser le service de transport scolaire sur les deux lignes à la rentrée prochaine. Le schéma de transport scolaire, ainsi que les horaires de transport, resteront inchangés en septembre 2023.

LIGNE 1 MARCILLY EN GAULT / VILLEHERVIERS

HORAIRES TRANSPORTS 2023/2024							
JOURS	Trajet du matin				Trajet du soir		
	Aller	Communes	Points d'arrêt	Etablissements scolaires desservis	Retour	Communes	Points d'arrêt
LUNDI MARDI JEUDI VENDREDI	8 h 09	Marcilly en Gault	Ecole St Exupéry		16 h 17	Villeherviers	Mairie
	8 h 29	Villeherviers(Arrivée)	Mairie	Ecole de Villeherviers	16 h 39	Marcilly en Gault	Ecole St Exupéry
	8 h 35	Villeherviers (Départ)	Mairie		16 h 45	Marcilly en Gault	Ecole St Exupéry
	8 h 45	* Loreux	Parking salle des fêtes		16 h 56	Loreux	Parking salle des fêtes
	8 h 58	Marcilly en Gault	Ecole St Exupéry	Ecole de Marcilly	17 h 06	Villeherviers	Mairie
* Uniquement pour les élèves de Loreux scolarisés à Marcilly-en-Gault							

Attention, arriver à l'arrêt 5 minutes avant le passage du bus.

Les inscriptions aux transports scolaires peuvent s'effectuer en ligne jusqu'au 21 juillet 2023 sur le site de la Région : remi-centrevalde Loire.fr

Le règlement de transport scolaire (avec les procédures d'inscription, les modalités de prise en charge, les conditions d'utilisation, les bonnes attitudes à adopter dans un bus, les sanctions possibles) est également consultable en ligne sur le site de la Région.

Pour information : le coût du transport d'un élève varie de 800 à 1200 € par an. Nombre de régions re-facturent ce coût aux familles, ce qui n'est pas le cas de la Région Centre-Val de Loire !



LES ASSOCIATIONS DE MARCILLY

COMITÉ des FÊTES	Patricia IBANEZ	06 11 01 60 34
A.C.V.S.V (Association Culturelle et Viticole de la Saint Vincent)	Christian BONNOT	06 73 93 94 56
THÉÂTRE (Groupe Artistique de Marcilly)	Sylvie BILBAULT	02 54 96 67 77
COMITÉ de la FOIRE de MARCILLY	Philippe FIDON	06 25 41 03 67
Le RÉVEIL de MARCILLY	Pascal ROUSSEL	06 20 45 47 28
Les ENFANTS MARCIGAUTAIS	Frédéric CHARBONNIER enfantsmarcigaultais@gmail.com	
ASSOCIATION CULTURELLE du FOUR à PAIN COMMUNAL	Jean CHARPENTIER	02 54 96 29 06
Les RANDONNEURS MARCILLYGAULTAIS	Alain GUILLON	02 34 33 80 20
ASSOCIATION COMMUNALE de PÊCHE à la LIGNE	Guy DELAPIERRE	06 18 45 60 98
« VIE et SANTÉ » (Gymnastique, Yoga, Échecs, Atelier créatif)	Françoise SAUTRAY	06 81 20 20 56
FOOTBALL CLUB de MARCILLY (F.C.M)	Florent DESPREZ	02 54 98 25 32
ANC. COMBATTANTS (39/45, Prisonniers, Résistants, A.F.N)		
COOPÉRATIVE SCOLAIRE	M. COSTA, N. JOUBERT	voir école
TENNIS DE TABLE LOISIR	Virginie DUPRAY	02 54 98 14 65
SECOURS CATHOLIQUE	Jean CHAUVIN	06 52 13 93 81
Les RENCONTRES des MARCILLY de FRANCE	Jean Charles ROUSSEL	06 20 77 12 60
SOCIÉTÉ DES MEMBRES DE LA LÉGION D'HONNEUR (41)	Régis DEXANT	06 22 15 10 95
Les AMIS de la GENDARMERIE	Philippe de la HARPE	06 08 77 47 89
AREM Restauration de l'Eglise de Marcilly en Gault	Bruno GROSSI	06 35 42 53 65

RANDONNÉE DINATOIRE

Le samedi 24 juin, les randonneurs marcillygaultais organisaient leur randonnée dînatoire. Elle a eu un très beau succès qui ne se dément pas comme les années précédentes.

La météo était très très chaude mais cependant agréable pour randonner dans les sous bois de la Sologne

170 randonneurs étaient présents, très satisfaits de leur parcours et des différents points qui vont de l' apéritif sur le trajet jusqu'au dessert servi à la salle des fêtes.

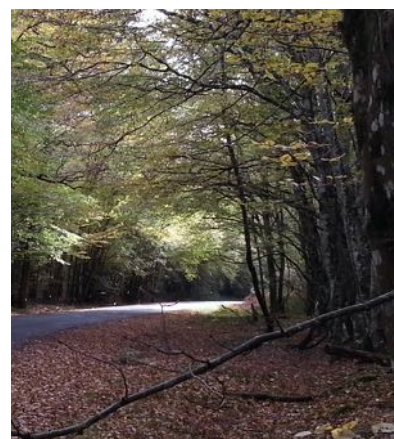
Un grand merci à nos cuisiniers pour ce merveilleux repas.

Dates à retenir dès maintenant

Dimanche 3 mars 2024 randonnée de printemps

Samedi 29 juin 2024 randonnée dînatoire

Soyez également présents à l'assemblée générale à la rentrée



Le président



WEEK-END MUSICAL À MARCILLY



CONCERT DU VENDREDI 9 JUIN

Des concerts de nature bien différente ces 9 et 10 juin 2023, mais qui ont attiré un public nombreux et réjoui les Marcigaultais. Qui osera dire qu'il ne se passe rien à la campagne !

Vendredi soir, le Réveil de Marcilly accompagné de la musique de Noyers sur Cher, la société musicale de Neung sur Beuvron et la chorale Chanterelle de Salbris ont présenté à la salle des fêtes, leur concert de printemps dont le répertoire était très varié et qui s'est terminé de façon très conviviale par la ballade nord-irlandaise chantée avec la salle.



CONCERT DU SAMEDI 10 JUIN

Samedi soir, c'est dans l'église en pleine restauration (et nettoyée à fond pour l'évènement !) que furent accueillis le quintet à cordes de Christophe GUIOT et les sopranos Laure POISSONNIER et Laure de MONTEIL. Au programme des œuvres de PACHELBEL, MOZART, GEMINIANI, J.S. BACH, VIVALDI, MOZART et PERGOLESE. Encore un moment privilégié pour revisiter les classiques!



VIE ET SANTÉ

La saison s'est achevée début juillet.

Nous remercions les adhérents pour leur fidélité à nos cours.

Début septembre une information vous sera distribuée dans les boîtes aux lettres et affichée chez les commerçants ainsi que sur Panneau Pocket.



RAPPEL DES DIFFERENTES ACTIVITES

ET TARIFS DE LA SAISON 2023-2024

Reprise des cours le 11 septembre 2023 pour le Yoga, le 13 septembre 2023 pour la gymnastique et le 12 septembre pour les échecs et l'atelier créatif libre.

- Le yoga le lundi de 17h30 à 18h45 ou de 19h00 à 20h15 avec Magali APPOLAIRE.
- L'atelier créatif libre le mardi de 14h30 à 17h30 avec Nadine RENAUD.
- Le club de jeux d'échecs le mardi de 18h30 à 19h30 avec Grégory MIGNARD.
- La gymnastique le mercredi de 18h00 à 19h00 avec Patricia CARRE.

MONTANT DE L'ADHESION

- 145 € pour le yoga.
- 120 € pour la gymnastique.
- **200 € pour les deux activités (gymnastique et yoga).**
- 135 € + 2.50 € assurance le cas échéant pour les échecs (gratuité pour l'enfant accompagné).
- 2,50 € pour l'atelier créatif libre (coût de l'assurance).

Nous vous attendons nombreuses et nombreux pour la reprise des cours début septembre.

Pour tous renseignements supplémentaires, vous pouvez joindre :

La Présidente Françoise SAUTRAY 06 81 20 20 56

La Trésorière Evelyne CEBEIRO 06 83 33 68 12

La Secrétaire Michelle GRARE 06 63 23 20 34

Pour les Echecs contacter Aline MOLLER GRASSER 06 27 62 59 95

FOIRE DE MARCILLY EN GAULT

SOIRÉE DES MARCIGAUTAIS SAMEDI 2 SEPTEMBRE

FOIRE/BROCANTE DIMANCHE 3 SEPTEMBRE

L'organisation de la Foire de Marcilly progresse pour se mettre en place le premier week-end du mois : 2 et 3 septembre. Certains points sont traditionnels comme la soirée dansante du samedi 2 septembre autour d'un repas pour les marcigaultais, une réservation sera ouverte. Traditionnelles également la Foire et la Brocante du dimanche 3 septembre, si la brocante est gratuite, la réservation est fortement souhaitée. Par contre une innovation cette année ou un retour aux sources pour certains, nous aurons un spectacle équestre médiéval organisé par les Écuries d'Arcadie le dimanche après midi.



3^{ème} TOURNOI D'ÉCHECS FÉMININ DU LOIR ET CHER À MARCILLY

C'était le dimanche 16 avril dernier.

Ce 3^{ème} tournoi*, organisé par Gregory MIGNARD - président de l'Echiquier Romorantinais *subventionné par le Conseil départemental du Loir et Cher*- en partenariat avec l'atelier d'échecs de Marcilly en Gault** qu'il anime chaque semaine, s'est tenu dans la Salle des Fêtes décorée pour la circonstance.

Il réunit 10 participantes.

Le tournoi s'est déroulé en 7 rondes à la cadence de 15 minutes + 5 secondes par coup par joueuse.

Aux 3 joueuses de Marcilly se sont jointes des élèves des collèges Maurice Genevoix de Romorantin, Clos de la Garenne de Chabris et une étudiante en stage dans la région de Londres. Ce tournoi avait en outre le mérite d'être intergénérationnel, à la satisfaction des jeunes, contentes de se mesurer à des adultes, et des plus anciennes appréciant l'enthousiasme de ces jeunes adversaires.

Les femmes sont encore trop peu nombreuses à pratiquer ce sport (car c'est bien un sport !!). Trop de préjugés existent sur les échecs, soi-disant « réservés aux garçons et aux...matheux !!! » FAUX !! Les filles n'ont rien à leur envier. Au plus haut niveau de la compétition, de nombreuses joueuses rivalisent sans complexe avec les hommes !!

Il faut souligner les vertus multiples du jeu d'échecs : amélioration de la concentration, de la patience et de la persévérance ; développement du sens de la créativité, de l'intuition, de la mémoire. Il a même été prouvé que la grande majorité des élèves pratiquant le jeu d'échecs ont des résultats scolaires bien souvent supérieurs aux autres.

En 5 mots : « la réussite par les Echecs !! »

D'ailleurs il se dit qu'« aux Echecs on ne perd jamais : on gagne ou on apprend ! » : l'atelier de Marcilly en a fait sa maxime !

Résultats du tournoi :

1^{ère} : Elodie DESPRES 6 points sur 7

2^{ème} : Zyanya PLATA DEPLAGNE 5.5 points sur 7

3^{ème} : Lili Rose LOR FERNANDEZ : 5.5 points sur 7 (séparées après une partie blitz de départage 5 minutes par joueuse)

Remise d'une médaille à chaque participante ainsi qu'un chocolat de la pâtisserie de la Duchesse Anne de Romorantin (représentée par Mme Marteau)

*le 1^{er} avait eu lieu le 14 avril 2019, le 2^{ème} le 3 avril 2022 (interruption due au COVID 19)

** le plus jeune adhérent était en CM1 à son arrivée



FOOT FÉMININ À MARCILLY



Depuis sa récente création l'équipe s'est rapidement étoffée

L'équipe féminine de Marcilly-en-Gault : une aventure sportive et humaine pleine d'enthousiasme !

Il y a 8 mois maintenant une équipe féminine de football a vu le jour prête à conquérir les terrains et à faire vibrer les supporters. Les Gobettes, comme elles se font appeler, sont composées de 18 filles, allant de débutantes à plus expérimentées, et portées par une ambition commune : progresser ensemble tout en se faisant plaisir.

Cette initiative, à la fois sportive et sociale, vise à rassembler des femmes partageant la même passion pour le football et désireuses de dépasser leurs limites. Les Gobettes s'entraînent sérieusement deux fois par semaine, les mardis et vendredis soirs .

Leur entraîneur, Gary Alzy , passionné et engagé, met tout en œuvre pour aider les Gobettes à évoluer et à s'épanouir sur le terrain. Avec son soutien et son expertise, les joueuses bénéficient d'un encadrement de qualité qui leur permettra de progresser rapidement et de vivre une expérience sportive unique.

En somme, l'équipe féminine est bien plus qu'une simple équipe de football. C'est une aventure humaine, où le plaisir de jouer, le partage et la solidarité sont au cœur du projet. Alors, à tous les amateurs de sport et d'émotions, rejoignez les Gobettes dans leur quête de succès et d'épanouissement, et soutenez-les dans cette belle aventure.

L'équipe féminine

LECTURES PARTAGÉES

Notre «**café littéraire**» chez **Tiphaine** rencontre beaucoup de succès, nous reprendrons nos rendez vous mensuels le jeudi à 18 H dès le mois de septembre (jeudi 7).

Voici quelques propositions de lectures, en commençant par un ouvrage écrit par un Marcigaul-tais

Forêts tropicales : François GRISON

Une expérience de coopération, écrit et auto-édité par **François Grison**. Disponible chez l'auteur ou à la librairie Sélection de Romorantin. 25 €.

Un grand-père raconte à ses petits-enfants sa vie de chercheur sur les forêt tropicales au Congo, au Gabon et au Cameroun (1970-1984) puis d'expert international avant de se tourner vers la philosophie des sciences. Ce livre nous parle du changement de regard de nos sociétés sur la forêt depuis cinquante ans : nous voulons plus de nature aujourd'hui. Il nous donne aussi à voir que la recherche de coopération nous



conduit vers d'autres formes de rationalité, nous emmène vers un "ailleurs" que nous n'imaginions pas avant de partir.

L'inconnu de la poste : Florence AUBENAS 2021

Le dernier livre de Florence Aubenas est une minutieuse enquête sur un crime réel et mystérieux mettant en scène un acteur marginalisé et une postière maniaco-dépressive, racontée comme un polar.

Les femmes du bout du monde : Mélissa DA COSTA 2023

A la pointe sud de la Nouvelle Zélande ,au cœur d'une nature sauvage, 2 femmes (mère et fille) gèrent le camping *le bout du monde*, elles voient débarquer une jeune parisienne en quête de rédemption. Ces 3 femmes vont apprendre à se connaître, s'aimer. Voyage à travers des paysages d'une stupéfiante beauté .Une ode à la liberté .

***Sur les chemins noirs : Sylvain TESSON 2019 (Un film avec Jean DUJARDIN est sorti en mars 2023)**

Il m'aura fallu courir le monde et tomber d'un toit pour saisir que je disposais là, sous mes yeux, dans un pays si proche dont j'ignorais les replis, d'un réseau de chemins campagnards ouverts sur le mystère, baignés de pur silence, miraculeusement vides. La vie me laissait une chance il était donc grand temps de traverser la France à pied sur mes chemins noirs.

***Pompéi : Robert HARRIS avril 2006**

Robert Harris choisit de raconter la catastrophe du point de vue d'un jeune ingénieur des eaux venu de Rome qui découvre la région et surtout Pompéi, la ville. Ce roman plein de suspens et de rebondissements plonge le lecteur au cœur d'une des plus grandes catastrophes naturelles de l'Histoire.

QUELQUES BD

***Celle qui nous colle aux bottes : Marine De FRANCQUEVILLE 2022**

Celle qui nous colle aux bottes, c'est la terre, et même la Terre.Cette Terre dont l'avenir se trouve au centre de débats toujours plus multiples et houleux, entre indifférence, (in)compréhensions et alarme.

***Le droit du sol : Etienne DAVODEAU 2021**

En juin 2019, Étienne Davodeau entreprend, à pied et sac au dos, un périple de 800 km, entre la grotte de Pech Merle et Bure ,afin d'interroger notre rapport au monde ...Des peintures rupestres, trésors de l'humanité encore protégés ,aux déchets nucléaires enfouis dans le sous-sol, malheur annoncé pour les espèces vivantes. ...

***Les 4 filles du Dr MARCH : LOUISA MAY ALCOTT 1868 (Américaine)**

Un classique pour enfants En l'absence de leur père Robert, pasteur nordiste engagé comme aumônier dans le conflit, quatre jeunes sœurs: la raisonnable Margaret (surnommée Meg, 16 ans), l'intrépide Joséphine (Jo, 15 ans), la charitable Élisabeth (Beth, 13 ans) et l'orgueilleuse Amy (12 ans), vivent à Concord dans l'État du Massachusetts avec leur mère et leur fidèle domestique, Hannah.

prochaines rencontres : jeudi 7 septembre et jeudi 5 octobre.

Bonnes lectures



Michèle Vaissière

SRADDET, SCoT, PLUi, PADD, de quoi parle-t'on ?



Les documents d'urbanisme qui organisent les territoires sont nombreux...et obéissent à une hiérarchie.

Le **SRADDET** : Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (article 10 de la loi NOTRe*), fixe les objectifs de moyen et long termes en lien avec plusieurs thématiques : équilibre et égalité des territoires, implantation des différentes infrastructures d'intérêt régional, désenclavement des territoires ruraux, habitat, gestion économe de l'espace, intermodalité et développement des transports, maîtrise et valorisation de l'énergie, lutte contre le changement climatique, pollution de l'air, protection et restauration de la biodiversité, prévention et gestion des déchets. Les objectifs du SRADDET s'imposent aux documents locaux d'urbanisme.

Le **SCoT** : Schéma de Cohérence Territoriale est l'outil de conception et de mise en œuvre d'une planification stratégique intercommunale, à l'échelle d'un large bassin de vie ou d'une aire urbaine. Les 3 communautés de communes du Pays de Grande Sologne (Sologne des Étangs, Sologne des Rivières, Cœur de Sologne, soit 25 communes et environ 30 000 habitants) ont élaboré un projet de territoire à moyen/long terme (15/20 ans) qui fait émerger les spécificités du territoire et son positionnement à une échelle élargie (territoires voisins, région, ...). C'est un document d'urbanisme et d'aménagement juridiquement opposable qui décline ce projet de territoire dans une perspective de développement durable.

Le **PLUi** : Plan Local d'Urbanisme intercommunal regroupe les règles d'urbanisme qui s'appliquent pour un groupement de communes, en ce qui nous concerne, la Communauté de Communes de la Sologne des Étangs. En outre il aborde plusieurs sujets comme l'habitat, la gestion de l'énergie, le développement durable, ou encore la qualité paysagère. Ce document a pour ambition de dessiner une vision du territoire à 10 ou 15 ans. Le PLUi est composé de plusieurs documents dont le PADD !

Le **PADD** : Plan d'Aménagement et de Développement Durable, il donne une vision du territoire de la Sologne des Étangs à l'horizon 2035 en définissant les orientations générales d'aménagement, d'équipement, d'urbanisme, de paysages, de protection des espaces agricoles et naturels et de préservation des continuités écologiques, en précisant les orientations concernant l'habitat, les déplacements, le développement économique commercial et des loisirs, les réseaux d'énergie et communications numériques. Il fixe des objectifs de modération de consommation de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain.

Il fait l'objet d'un débat dans chaque conseil municipal (le 14 juin 2023 à Marcilly) puis en conseil communautaire à son élaboration.

*Loi NOTRe du 7 août 2015: Nouvelle Organisation Territoriale de la République

DIVERS

LES AMIS DU BRICOLAGE

Prochainement, ouverture et permanence le 3^{ème} mercredi de chaque mois, de 14h00 à 18h00, d'un atelier de co-réparation : Vous pourrez vous présenter avec vos petits appareils et électroménagers en panne ou dysfonctionnant. Jacky GAY et Bernard ORBLIN vous renseigneront et au mieux vous aideront bénévolement dans la réparation de ceux-ci.

Pour une société durable, vous préserverez ainsi les matières premières en évitant de trop jeter. Vous participerez au partage des savoirs et à la création du lien **Gratuit**, cet atelier valorisera l'entraide et la solidarité.

Premier rendez-vous le 20 septembre 2023 à partir de 14h00, ancienne salle des Sapeurs-Pompiers (derrière la mairie de Marcilly en Gault).

Projet soutenu par la municipalité



ACTIVITÉS COMMERCIALES, ARTISANALES et PARAMÉDICALES

Bar-Brasserie-Pizzeria « Chez Tiphaine »	TIPHAINE	02 54 96 27 10
Boulangerie-Pâtisserie	Christophe BOUCHET	02 54 96 67 45
Epicerie-Tabac-Journaux « Panier sympa »	Loïc et Sylvie BILBAULT	02 54 96 67 77
Esthéticienne	Camille B	06 45 38 21 29
Key Wendy's Cake	Sarah MARSIAS	06 23 65 31 93
Kinésithérapeute	Justine CAMPAGNE	02 36 38 25 77
Kinésithérapeute	Margot NIEZGODA	02 36 38 25 77
Ostéopathe	Jean-Louis DELAPLACE	06 47 53 77 32
Salon de Coiffure mixte « Styl' Coiffure »	Magalie ROY	02 54 96 68 84
Création d'objets d'art et décoration	E. NAUDET-DEXANT	06 18 44 28 16
ROMO FLOR'	Elodie PICOT	02 54 76 10 19
FJ RENOV, maçonnerie, carrelage, rénovation	Jérémy FOUQUEAU	07 81 95 82 16
Charpente, agencement, ossature bois	David LE MOING	06 46 84 85 66 david.lemoing@gmail.com
Charpente, couverture, zinguerie, démontage, ramonage, isolation	Sébastien FOURNIER	02 54 76 79 82
Maitrise d'œuvre, services CMistes et Artisans	Kévin DUPIN	06 22 16 09 98 k.dupin21@gmail.com
Paysagiste « Pensée paysage »	Jérémy TIERCE	06 23 98 53 08
JARDI SOLOGNE	Kévin VIRON	06 83 61 98 03
Peinture-Papier peint-Vitrierie-Sols	Gérard DESHAYES	02 54 96 18 92
Peinture-Papier peint-Plaquiste « AB peinture »	Blagomir AKSIC	09 62 13 93 83 aksic.be@orange.fr
Terrassement-Travaux publics	Thibault DAPREMONT	02 54 96 30 43
Magnétiseuse / Reiki Animal	Sylvie JAROS	06 50 72 56 17
Taxi	Frédéric THEVENIN	02 54 88 91 42
Réflexologie plantaire	Anne DAVID	07 87 20 00 42

GITES RURAUX-CHAMBRES D'HÔTES

M.Mme GRISON (gîte et studio) « Le Doublet »	47 et 49 route de Loreux	02 54 96 05 18
Mme LEHOUX	36 route de Salbris	02 54 88 92 43
Mme DE LA SERVE	Chantelouze	06 16 47 40 01
Mme SIVOYON	Les Landes	02 54 96 67 09
M. Mme DUFFROS (Chambre d'Hôtes)	Ferme de Boisquillon	06 61 58 93 82
M. Mme GOBERT (Chambre d'Hôtes)	9A rue du Château d'eau	06 40 30 84 14
Mme BLENET	16 Place du Bourg	06 10 11 35 68
Mme OUDOVENKO M. GAILLARDON	161 route de Selles Saint Denis Mobil Home	06 84 20 02 07
GITE de GROUPE communal	Place du Bourg	02 54 96 67 06



NATURE ET PRODUITS DE LA FERME

Ecuries du Dangeon (pension de chevaux)	Aurore DELAGRANGE	06 10 08 07 09
Maréchal ferrant	Stéphane de MARTIMPREY	06 80 60 53 28
Taxidermiste	François BODARD	02 54 96 69 59

LES ASSISTANTES MATERNELLES À MARCILLY

Jessica NAUDIN	295 route de Loreux	02 36 38 20 81 / 06 26 98 01 51
Emilie STROBEL	6 impasse du Marais	06 74 32 43 38

ÉTAT CIVIL

Naissance

Nos félicitations aux heureux parents

Maddy, Nicole, Armandine CHAUVIN AUSSOURD née le 11 mars 2023

Mariage

Nos félicitations aux jeunes mariés

Le 1 juillet 2023 Mathias, Pierre, Serge GOËTZ et Alisson, Wendy BEIGNET

Décès

Toutes nos condoléances à la famille

Joseph, Henri, Marie GAIGNEUX décédé le 20 avril 2023 à l'âge de 88ans

Serge, Lucien BEZAULT décédé le 24 avril 2023 à l'âge de 97 ans

Claude, Maurice GAUTHIER décédé le 2 mai 2023 à l'âge de 79 ans

AGENDA

15 juillet 2023	Repas champêtre, Feu d'artifice Etang communal à partir de 19 h
29 juillet 2023	Soirée d'anniversaire « Chez Tiphaine »
2 et 3 septembre 2023	Foire de Marcilly
7 septembre 2023	Lectures partagées à partir de 18 h « Chez Tiphaine »
5 octobre 2023	Lectures partagées à partir de 18 h « Chez Tiphaine »
7 octobre 2023	Bal des vendanges A.C.V.S.V
13 octobre 2023	AG des randonneurs

CIVISME

Nous bricolons nous jardinons ; respectons la tranquillité du voisinage selon les horaires suivants :

- Semaine : 8h30 à 12h et 14h à 19h
- Samedi : 9h à 12h et 15h à 19h
- Dimanche : 10h à 12h



CONTACTS UTILES

LA MAIRIE

3 route de Millançay

Tél : 02 54 96 67 06

Fax : 02 54 96 13 50

Site Internet :

marcilly-en-gault.fr

Courriel :

secretariat-margault@orange.fr

Horaires administratifs

- Lundi, mardi, jeudi 9 h à 12 h
- Vendredi 9 h à 12 h
et 14 h à 17 h
- Samedi 10 h à 12 h

Horaires « Urbanisme »

- Mardi et Jeudi 9 h à 11 h 30
- Vendredi 14 h à 17 h

Maire

Premier adjoint

Deuxième adjoint

Rédacteur principal

Secrétaire

Agnès THIBAUT

Jean Pierre AMOUREUX

Aline MOLLER-GRASSER

Auréli DEWILDE

Virginie DUPRAY

L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

3 route de Millançay

Tél : 02 54 88 22 42

Responsable : Virginie DUPRAY

Horaires

- Lundi, mercredi, vendredi 9 h 30 à 11 h 30
- Mardi, jeudi 15 h à 18 h
- Samedi 9 h 30 à 12 h

SAPEURS POMPIERS

Numéro d'Urgence : 18

L'ÉCOLE COMMUNALE SAINT EXUPÉRY (RPI)

85 route de Saint Viâtre

Tél : 02 54 96 67 20 / Port 06 41 39 31 10

Directrice

Professeure des Écoles

Courriel : (informations importantes seules)

ec-saint-exupery-marcilly-en-gault@ac-orleans-tours.fr

Marion COSTA (CP-CE 1-CE.2)

Nathalie JOUBERT (Maternelle),

GARDERIE PÉRISCOLAIRE

87 route de Saint Viâtre

Port : 06 46 30 45 11

Lundi, mardi, jeudi, vendredi

Matin : à partir de 7 h30 Soir : 16 h 30 à 18 h 30

SECTEURS PAROISSIAUX

Lamotte-Beuvron Saint-Viâtre Marcilly

Tél : 02 54 88 04 69 / Fax : 09 56 27 55 69

32, rue Durfort de Duras 41600 - Lamotte-Beuvron

Internet : <http://paroissedelamotte.free.fr/>





FESTIVITÉS DU 14 JUILLET

ATTENTION

ELLES AURONT LIEU LE 15 JUILLET



RDV A L'ETANG COMMUNAL

à partir de 19h

19h30 vin d'honneur

Repas champêtre/buvette

**La fanfare « Le Réveil de Marcilly » vous propose
Entrée, barbecue pour 10 € + fromagée offerte
par la commune**

(vous avez la possibilité d'apporter votre panier)

FEU D'ARTIFICE

(sur autorisation de la Préfecture en fonction de la situation climatique)

Responsable de la publication : Agnès THIBAUT

Maquette : Philippe MOLLER

Impression : Aurélie DEWILDE et Virginie DUPRAY

Rédaction, documentation, diffusion : Aline MOLLER-GRASSER

Crédit photos : Ph. MOLLER, A. MOLLER-GRASSER,
B. CHAUVIN, F. RINGOT, Ch. BODARD M. COSTA

Diffusion sur le site de la Mairie : G. FORNETTE



*Après les longs périples menant à Saint Jacques de Compostelle, revenons au village et à ses incontournables !
Commençons par....*

Sylvie BILBAULT, présidente du groupe artistique Théâtre, responsable du magasin « Panier Sympa » (ou inversement)

En tout état de cause, Sylvie, 56 ans, mariée, une fille et un petit-fils (dont il aurait été coupable de ne pas le mentionner !), est originaire de Bourges et de sa région. Après des études de comptabilité, elle occupe différents postes. En 1987, alors qu'elle travaille pour une centrale d'achats, elle rencontre Loïc qui, lui, est dans la grande distribution. Mariés, ils se lancent dans la reprise du magasin d'alimentation de Marcilly en 1988. Plus jeunes épiciers de France, ils reçoivent la visite du Secrétaire d'Etat au Commerce de l'époque. Mais l'adaptation prit quelque temps : jeunes (21-22 ans), pas du cru, l'intégration fut inévitablement progressive. Ils s'attachèrent à développer les activités du magasin en dehors de l'alimentation (tabac/presse, Française des Jeux, mondial relais...) et participèrent avec les autres commerçants de l'époque à des animations du village en toute convivialité.



Commerçante de mère en fille depuis la 3^{ème} génération, Sylvie BILBAULT apprécie le lien qu'elle peut établir avec la clientèle dont elle est même parfois la confidente. Sa tristesse s'affiche quand elle parle de la perte de clients fidèles, brutalement décédés. Elle déplore l'évolution des comportements au fil des ans et l'impact du Covid 19 sur l'ambiance générale, période pendant laquelle, elle et son mari, eurent à cœur de répondre à toutes les demandes de livraison de marchandises à domicile, allant jusqu'à Loreux et Selles Saint Denis.

Mais ces 35 années à Marcilly furent aussi des « années théâtre » pour elle : d'abord dans des rôles d'actrice, puis en qualité de présidente à la suite de Jean-Marc VERGEON en 2003. Il se dit que la troupe de théâtre de Marcilly a débuté dans les années 40 « puisque pendant la guerre, les recettes des spectacles mis en scène par les femmes, permettaient d'envoyer des colis aux prisonniers ». Depuis, sous la houlette de présidents et présidentes successifs, la troupe a poursuivi ses représentations (sauf 1 cas de force majeure : problème de santé de l'acteur principal, et 1 année Covid...). L'effectif de celle-ci a varié au fil du temps de 5 à 22 participants, certains officiant depuis 30 ans ! Certains venant même de villages environnants... Et le succès au rendez-vous, Sylvie BILBAULT saisit toutes les opportunités, c'est ainsi que la troupe agrandit sa tournée au fil des ans dans le département !

Voilà une vie bien remplie !

Propos retranscrits après conversation avec l'intéressée et validés par elle-même.

Merci Sylvie BILBAULT

